



Communiqué pour diffusion immédiate

COALITION VERTE c TECHNOPARC MONTRÉAL et al -- AVIS DE JUGEMENT

Montréal, 25 mars 2021 – La Coalition Verte a perdu une bataille juridique de quatre ans pour la protection de l'écosystème humide unique du Technoparc dans l'arrondissement de Saint-Laurent. Cet écosystème abrite la plus grande variété d'espèces d'oiseaux observée sur l'île de Montréal.

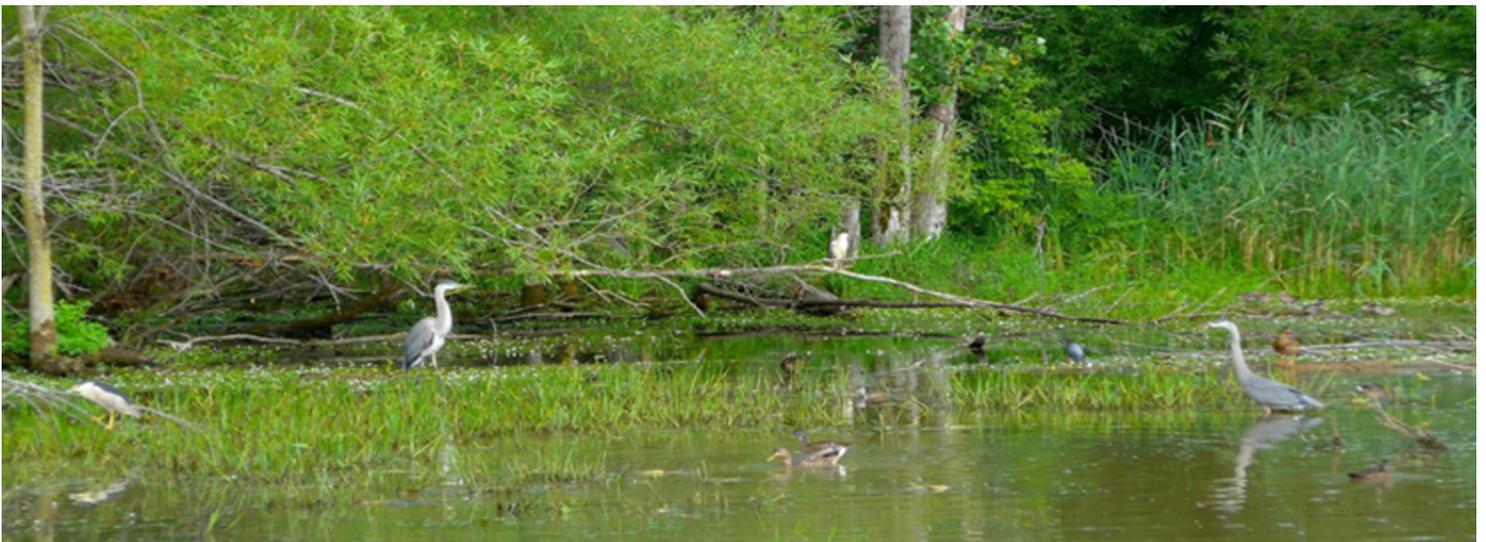
Dans sa demande d'injonction permanente, la Coalition Verte a demandé à la cour de cesser le développement, de renverser les dommages à l'environnement et de conserver le site à perpétuité. Avant que la demande ne soit entendue, des milliers d'arbres ont été abattus ; une digue et une route ont été construites qui ont drainé des marais importants, ce qui a provoqué un déclin marqué de la population aviaire.

Lors de son témoignage en février 2020, le renommé biologiste de la faune Rodger Titman a dit à la Cour supérieure que : « Cet habitat est en cours de fragmentation, phénomène qui devrait se poursuivre avec les réalisations projetées. . . Nous devons faire en sorte de ne pas perdre même le plus petit marais. »

La décision relative à l'injonction permanente a été rendue le 1er mars 2021 : nous avons perdu. Avec tout le respect voulu, la Coalition Verte n'accepte ni le raisonnement ni le résultat, mais nous avons décidé de ne pas en appeler.

Nous sommes estomaqués de constater que les lois environnementales du Québec, qui devraient protéger l'environnement et les milieux humides en particulier, ont transformé ceci :

Petit-marais Hubert Reeves



Courtoisie Hubert Gendron 2015 . . . avant la destruction

en cela :

Petit-marais Hubert Reeves



Courtoisie TechnoparcOiseaux 3 juin 2018

La Coalition Verte considère cette destruction d'irremplaçables écosystèmes comme inacceptable et n'abandonnera pas tant que le Gouvernement du Québec se mettra à protéger notre environnement.

-30-

Pour plus d'information :

Neil Whitehouse : nlapin@hotmail.com 514-649-3787

David Fletcher : fletcherdavid@me.com 514 502-5341